



PIEDMONT... TOUT NATURELLEMENT

Municipalité de
PIEDMONT

Coronavirus (COVID-19)

COVID-19 – ÉTAT DE LA SITUATION

La municipalité de Piedmont désire faire une mise à jour concernant les mesures mises en place pour lutter contre la COVID-19.

LES NOUVELLES MESURES MISES EN PLACE

Dans le respect des directives gouvernementales, les séances du conseil sont maintenant tenues à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Les séances se tiennent par vidéoconférence et par souci de transparence, la municipalité a choisi de les diffuser en différé sur son site web à piedmont.ca/administration-municipale/seances-conseil.html.



Nous avons commencé à faire des appels auprès des personnes plus âgées au sein de notre territoire. Cette initiative s'inscrit dans une démarche régionale réalisée en collaboration avec la MRC et certains acteurs du milieu communautaire. L'objectif est d'offrir un soutien en particulier aux personnes susceptibles d'être les plus touchées par la COVID-19. Malheureusement, nos bases de données de numéros de téléphone sont incomplètes. Nous encourageons tous les citoyens qui le désirent à nous soumettre leur numéro de téléphone pour faciliter d'éventuelles communications avec eux et notamment, dans le cadre de moment exceptionnel comme celui que nous vivons. À toutes les personnes qui éprouvent des difficultés diverses en ces temps difficiles, peu importe votre âge, nous vous invitons à entrer en communication avec le numéro suivant : 450-227-1888.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La municipalité de Piedmont a reçu un avis de la MRC mentionnant que la collecte des encombrants prévue pour le **5 mai sera reportée à une date ultérieure** compte tenu des circonstances. D'ici à ce que la situation se rétablisse, aidez-nous à garder notre municipalité propre et merci de retirer les encombrants qui ont été placés en bordure de la rue.

PIERRE ET SABLE D'HIVER

C'est le **mardi 14 avril**, selon un parcours établi, que les employés des travaux publics passeront ramasser la pierre et le sable accumulés durant l'hiver. Vous pouvez donc commencer à balayer les abords de votre terrain et faire de petits amas. Laissez-les en bordure du chemin et nous les récupérerons. Cela facilitera grandement la tâche des employés municipaux. Nous vous rappelons que la municipalité ne procède pas au nettoyage des terrains privés, que ce soit dans l'emprise de rue, dans les fossés ou les entrées privées. Il est de la responsabilité de chaque propriétaire de le faire.

RESPECT DES NORMES D'URBANISME



Comme tous les services administratifs de la municipalité, le service d'urbanisme demeure ouvert durant la période de confinement. La majorité du travail se fait à distance y compris l'émission de permis. Le volume de nos inspections sur le terrain ayant baissé, nous demandons à la population d'être particulièrement attentive au respect des normes d'urbanisme pour éviter le traitement de plaintes. Nous continuons de traiter les plaintes urgentes qui peuvent être acheminées par courriel à inspecteur@piedmont.ca ou par téléphone au 450-227-1888.

DÉCHETS AUX ÉGOUTS

Pour ceux dont la propriété est branchée au réseau d'égout, nous rencontrons un problème majeur à la station d'épuration des eaux usées, car nous recevons de plus en plus de lingettes nettoyantes. Comme les articles pour les soins dentaires, les tampons, les couches et protège-dessous, ces items doivent être déposés en tout temps dans les poubelles et jamais dans les toilettes. Cette directive est pertinente tant pour ceux desservis par l'égout que ceux possédant une fosse septique.

BÉNÉVOLAT

Nous vous rappelons que les citoyens qui désirent agir comme bénévole sont invités à le faire en téléphonant au 1-844-969-8315. Plusieurs citoyens ont déjà répondu à l'appel et la plupart des besoins en bénévolat des organismes régionaux sont comblés, mais la situation étant encore susceptible d'évoluer, nous encourageons néanmoins les gens disponibles à soumettre leurs coordonnées pour constituer une banque de bénévoles pour faire face aux besoins futurs. Merci à tous les citoyens qui donnent généreusement de leur temps, cette aide est grandement appréciée !

SERVICE DES LOISIRS

Concours « Aux couleurs du printemps »

Pour plusieurs, cette période d'isolement représente un défi pour garder les enfants occupés ou pour chasser l'ennui. Pour tenir les plus jeunes en action, nous avons lancé un concours de dessins « Aux couleurs du printemps ». Pour participer, faites-nous parvenir une photo de votre création à techloisirs@piedmont.ca avant le lundi 27 avril 2020, 12h00. Veuillez indiquer dans vos communications l'âge et le nom de l'auteur. Nous afficherons les projets gagnants sur notre page Facebook et sur notre site Internet. Notez qu'en participant à ce concours, les parents et enfants acceptent que leurs œuvres puissent être utilisées dans les communications de la municipalité.

Concours de photos

Pour les gens de tous âges, nous vous rappelons l'existence de notre concours de photos qui se poursuit jusqu'au 18 mai 2020 et dont le thème est « Moments de vie à Piedmont ». Les détails du concours et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site Internet.

SOLIDARITÉ ET RÉSILIENCE

Nous observons beaucoup de solidarité et de résilience chez les citoyens du territoire. Nous vivons tous ensemble une période de nos vies que nous ne sommes pas près d'oublier. Les plus récentes informations de la santé publique semblent indiquer que les efforts de tous portent leurs fruits et que le virus frappera moins fort chez nous que dans plusieurs autres parties du globe. Il est trop tôt pour crier victoire, mais ne boudons pas notre plaisir devant ces nouvelles positives !

Une façon de soutenir la communauté est de supporter les commerçants dont le commerce demeure ouvert. Vous pouvez consulter la liste des commerces toujours ouverts sur la page Web de la Chambre de commerce de la Vallée de Saint-Sauveur à <https://www.valleesaintsauveur.com/>

Le Carrefour action municipale et famille nous rappelle toute l'importance de la solidarité entre voisins. Pour inspirer vos actions auprès de vos voisins, vous pouvez consulter la fiche du Carrefour à l'adresse suivante : <https://bit.ly/2UUPFcv>

Le site Internet de la municipalité est continuellement mis à jour pour réunir des informations pertinentes relativement à la COVID-19 et ses effets sur l'organisation. N'hésitez pas à le consulter, un bandeau rouge sur la page d'accueil permet d'accéder facilement à cette page. Nous souhaitons à tous les citoyens bon courage pour cette période de confinement qui se prolonge et nous mettons tout en œuvre pour réduire les impacts négatifs sur la population plus durement touchée.